



Banque de relève en direction ou en direction adjointe d'établissement au primaire et au secondaire No de concours GES1830



Dans le cadre de son plan de relève visant les prochaines années scolaires, la Commission scolaire des Chênes met en œuvre un plan visant à assurer la dotation d'une relève compétente au niveau des postes de directions et de directions adjointes d'établissement en y incluant un processus d'accompagnement et d'intégration à la fonction et à l'organisation.

Les personnes retenues dans le cadre de la présente seront celles jugées aptes à faire preuve de vision et de leadership pédagogique, à soutenir le personnel et à mettre en place un climat de travail harmonieux dans un contexte de changements multiples et rapides et de mise en place d'une gestion axée sur la réussite et à participer au développement organisationnel de la Commission scolaire.

Le personnel de l'interne ou personnes de l'externe à l'organisation intéressées par ce défi sont invitées à soumettre leur candidature par écrit en y joignant son curriculum vitae d'ici le **13 avril 2018 à 12 h** en indiquant le numéro de concours GES1830, à l'adresse courriel suivante :

 direction.srh@csdeschenes.qc.ca

Veillez noter qu'en parallèle, un processus d'embauche pour occuper dès septembre 2018 un poste de direction ou de direction adjointe d'établissement est en cours. Si vous croyez être prêt dès maintenant pour ce défi, veuillez consulter l'annonce publiée à la section carrière du site WEB de la Commission scolaire des Chênes, à l'adresse suivante :

 www.csdeschenes.qc.ca

Avec votre curriculum vitae, vous devrez joindre une lettre exposant les motifs qui vous incitent à soumettre votre candidature. Les personnes retenues pourront être invitées à se présenter à une entrevue et à une activité visant à établir leur profil de compétences en gestion.

Suite à la pré-sélection des candidates et candidats, une rencontre d'information aura lieu dans les locaux de la Commission scolaire des Chênes.

La Commission scolaire des Chênes, en vertu de son programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

La Commission scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.